

30,31 Octobre 2009

# COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Dunkerque

E-mail : spormeca@gmail.com

## REGLEMENT



Credit photo : ville de Dunkerque

SporMeca Nord  
organisation



FFSA  
COUPE DE FRANCE RALLYE

REGIONAL  
SPORT AUTOMOBILE  
PICARDIE

Ville de Dunkerque



Dunkerque  
Grand Littoral



# FINALE DE LA COUPE DE FRANCE 2009 DES RALLYES DUNKERQUE

**Les 30 et 31 octobre 2009**

## **PROGRAMME – INFORMATIONS - ADRESSES**

Parution du règlement	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre (sur le site du comité)
Date limite des qualifications	Lundi 28 septembre
Liste des qualifiés	Jeudi 1 <sup>er</sup> octobre
Envoi des règlements aux comités régionaux	Jeudi 1 <sup>er</sup> octobre au plus tard

### **CLOTURE DES ENGAGEMENTS**

**Lundi 19 octobre à minuit**

Parution de la liste des engagés	Vendredi 23 octobre
Reconnaisances (sous conditions), Remise des road-books et Pré-vérifications	Samedi 24 octobre Dimanche 25 octobre ou Mercredi 28 octobre Jeudi 29 octobre

### **VENDREDI 30 OCTOBRE**

De 9h00 à 16h00	Vérifications administratives sur convocation
De 9h30 à 17h00	Vérifications techniques
De 14h00 à 17h00	Marquage des pneumatiques pour les concurrents désignés
De 15h00 à 17h30	Mise en parc de départ obligatoire sur convocation.
A 16h00	1 <sup>ère</sup> réunion du collège des commissaires sportifs au PC
A 18h30	Départ de la 1 <sup>ère</sup> étape
A 21h43	Arrivée de la 1 <sup>ère</sup> étape
A 23h45	Affichage du classement partiel provisoire et des heures et ordre des départs de la 2 <sup>ème</sup> étape

### **SAMEDI 31 OCTOBRE**

A 8h00	Départ de la 2 <sup>ème</sup> étape
A 20h27	Arrivée de la Finale, Podium
Au plus tard 30' après l'arrivée du dernier concurrent :	affichage du classement officiel provisoire.
A 23h30	Remise des coupes au Kursaal (salle des spectacles).

***NOTE : Le règlement, la liste des concurrents engagés, la liste avec les numéros de compétition, les horaires de convocation aux vérifications, les divers renseignements concernant les pilotes seront à consulter sur les sites Internet :***

***[www.finalesdesrallyes2009.com](http://www.finalesdesrallyes2009.com) et [www.sportautonord.com](http://www.sportautonord.com) (Rubrique : finale)***

## **LIEUX**

Kursaal (Rez-de-chaussée)	Vérifications administratives, village des comités, panneau d'affichage officiel, permanence des CRAC, village des partenaires, remise des prix
Place du Casino	Vérifications techniques, parc fermé, parc de regroupement, podium de départ des sections.
Parking Paul Asseman	Parc d'assistance, marquage des pneus
Kursaal (1 <sup>er</sup> étage)	PC Course, salle de presse, collège des commissaires, secrétariat, salle des présidents de comités et FFSA

## **LISTE DES ADRESSES**

Engagements : Par les Comités Régionaux.

Organisateur : ASACNF / Spormecanord Organisation, 61 avenue du Peuple Belge, 59000 Lille

Distribution des road-books : Maison du Westhoek, place Bergerot, 59470 Esquelbecq

## **Engagements**

Les engagements devront obligatoirement être envoyés par les concurrents à leur comité respectif.

Ils seront ensuite gérés par le Comité régional du sport automobile Nord-Picardie,

3 rue du Moulin Brûlé, 62100 Calais.

Tél : 03 21 85 90 90 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)

Fax : 03 21 85 09 90 – mail : [sportautonord@orange.fr](mailto:sportautonord@orange.fr)

## **Organisateur**

ASACNF

-L'organisateur administratif est le CRSA Nord-Picardie.

-L'organisateur technique est Spormecanord Organisation.

## **ORGANISATION**

Le Comité régional du sport automobile, en collaboration avec les associations sportives du comité, organise, avec le concours de l'ASACNF et de la ville de Dunkerque, la Finale de la Coupe de France des Rallyes 2009 qui aura lieu les 30 et 31 octobre 2009.

Le présent règlement a été enregistré par le Comité régional du sport automobile Nord-Picardie en date du 24/08/09 sous le numéro 2009/0014 et par la FFSA en date du 11/09/09 sous le numéro 259.

## **COMITE D'HONNEUR**

Nicolas Deschaux	Président de la FFSA
Jean-Paul Maillard	Président du Comité régional Nord-Picardie
Michel Delebarre	Ancien Ministre d'Etat, Député, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
Daniel Percheron	Président du Conseil régional du Nord-Pas de Calais, Sénateur du Nord
Bernard Derosier	Président du Conseil général du Nord
Jean-Pierre Decool	Député de la 14 <sup>e</sup> circonscription, Maire de Brouckerque
Jean-Pierre Bataille	Président de la Communauté de Communes du Pays des Géants, Maire de Steenvoorde, Conseiller régional
Francis Behaegel	Maire de Houtkerque
Bruno Brongniart	Maire de Rexpoëde
Christian Delassus	Maire de Ledringhem
Brigitte Decriem	Maire de Pitgam
Jean-Michel Devynck	Maire d'Esquelbecq
André Figoureux	Président de la Communauté de Communes du canton de Bergues, Maire de West-Cappel
Grégoire Francke	Maire de Bamberque
Paul Janssen	Maire d'Eringhem
René Kerckhove	Président de la Communauté de Communes de l'Yser, Maire de Wormhout
Béatrice Ryckebush	Maire de Zegerscappel
Paul Dequidt	Maire de Winnezele
Daniel Fouillouse	Conseiller technique du Comité d'Organisation

## COMITE D'ORGANISATION

Président : Jean-Michel FOULON

Vice-présidents : Jean-Pierre LENGAGNE & Alain LHEUREUX

Président du Comité régional du sport automobile Nord-Picardie : Jean-Paul MAILLARD

Trésorier : Christophe COPPENS

Secrétaire : Patricia MEESEMAECKER (hébergement, restauration, accueil des officiels et VIP FFSA)

Responsable des officiels et VIP FFSA : Jean-Marc ROGER

Responsable des commissaires : Jean-Pierre HOUSSIN

Responsable des planteurs : Mickael LACHERE

Responsable des partenaires : Christian COUVREUR

Responsables des relations avec la ville de Dunkerque : Maryline LOOTVOET

Jean-Pierre VANNOBEL

Responsables des relations avec les communes traversées par le parcours :

Yvan LOOTVOET

Serge VANDAELE

Pascal BERTHELOOT

Responsable du livre de sécurité : Jean-Marie FONTAINE

Responsable du matériel : Paul-André LHEUREUX

Responsable de la presse : Gilles GUILLON

Responsable de la vidéo : Grégory DUQUENNE

Membres : Les présidents des ASA du comité et les membres de Spormecanord Organisation

### 1.1 : Officiels de l'épreuve

Observateur FFSA

Etienne FORGET

Collège des commissaires sportifs

Jean-Claude CRESP (Président) ; Jean-Michel DEPONDT ;  
Jacques DIEBOLT ; Jean-Marie KREMPFF ; Daniel WACHORU  
Secrétaire : Yannicke MAILLARD

Directeur de course

Yves GUILLOU

Directeur de course adjoint

Jannick DAUBIGNE

Adjoints à la Direction de course au P.C.

Jean RASORI ; Eugène CITERNE ; Joël GUERIN ;  
Maryline LOOTVOET ; Alain BARRE

Adjoints à la direction de course sur les ES

Annick NARGUET ; Olivier GARROU ; Etienne MORIN ;  
Fabrice OUDART.

Voitures d'encadrement

Tricolore

00 A

Balai

Jean-Marc ROGER ; Valérie THORIN

Philippe VANESS ; Manu ANNICOTTE

Yves ANNICOTTE ; Aurélie FERNANDES

PRESSE :	FFSA Organisation	Georges COLIN Gilles GUILLON
Chargés de relations avec les concurrents		Alain ROSSI (responsable) ; Yveline GUILLOU ; Jean-Jacques HUBERT ; Philippe AGOSTINIS
Médecin Chef		Dr Rachid DRISS
Juges de fait		Georges LEMMENS (responsable) ; Jean-Christophe PERRIER ; Xavier CALOIN ; Bernard DELLENBACH ; Bernard COUSIN
Speakers		en cours
Commissaires techniques		Alain LHEUREUX (responsable) ; Christian BONIN (adjoint) ; Bernard POTTIER ; Jean-Michel DESSE ; Thierry GARBI ; Yvan ROSAIRE ; Jean-François BAJOREK ; Simon CANDELIER ; Hervé DUROU ; Philippe ESTIENNE ; François GODET ; Stéphane LEULIETTE ; Régis THILMANY ; Yves VANACKERE ; Patrice DEBONTE. Secrétaire : Andrée BONIN
Parc de regroupement		Olivier DORPE (B)
Parc d'assistance		Jean-Pierre VANNOBEL Bernard DELAPORTE
Accueil des officiels et VIP FFSA		Jean-Marc ROGER Patricia MEESEMAECKER
Accueil des membres de la commission	de la Coupe de France des Rallyes	Patrick PERRIN
Responsable de la mise en place des stands des comités régionaux :		François LANGLET
Responsables du stand du Comité régional Nord-Picardie :		Martine et Yves ANNICOTTE
Relations partenaires VIP		Christian COUVREUR
Responsable de la mise en place des moyens de sécurité		Jean-Pierre LENGAGNE
Responsable du matériel		Paul-André LHEUREUX
Relations avec la ville de Dunkerque		Maryline & Yvan LOOTVOET
Relations communes traversées		Pascal BERTHELOOT & Serge VANDAELE
Responsable général des implantations		Michael LACHERE
Road-book		en cours
Transmissions radios		LVMC, Claude Peretti
Informatique & classements		Patrick Soft

## 1.2 : ELIGIBILITE

La finale des rallyes est réservée aux pilotes qualifiés selon le règlement de la FFSA.  
Le vainqueur de la finale sera VAINQUEUR DE LA COUPE DE FRANCE 2009 DES RALLYES.  
La fin des qualifications est fixée au **28 septembre 2009**.

## 1.3 : VERIFICATIONS

### **Des vérifications administratives auront lieu à la prise du road-book**

(voir article reconnaissances)

Des vérifications administratives complémentaires obligatoires, suivies des vérifications techniques, auront lieu le vendredi 30 octobre 2009 de 9h00 à 16h00 au KURSAAL de DUNKERQUE MALO-LES-BAINS, place du Casino, selon les horaires de convocation qui seront diffusés sur le site internet du CRSA. Le respect de l'horaire est impératif (pas de pointage en avance ni en retard sous peine des pénalités prévues au règlement standard des rallyes).

**A leur arrivée à Dunkerque, le vendredi 30/10, de 9h00 à 16h00, les concurrents devront obligatoirement passer par l'accueil de l'organisation situé place Paul Asseman au Casino pour y recevoir les laissez-passez et les différents badges, l'accès des parkings étant réglementé.**

Le marquage des pneumatiques pour les concurrents concernés désignés par la FFSA qui seront prévenus lors de la prise du road-book (voir site du CRSA) aura lieu parking Paul Asseman, le vendredi 30 octobre de 14h00 à 17h00. Un seul marquage est autorisé pour les deux étapes. Au maximum 8 pneus pourront être marqués. Les pneus de type ATS sont interdits.

Il y aura, après chaque CH de sortie de parc d'assistance, une zone obligatoire de contrôle des pneumatiques. Le temps pour le contrôle est inclus dans le temps imparti du secteur, ce dont l'organisation a tenu compte dans les temps impartis (+5 mn).

Les vérifications finales dès la fin de l'épreuve auront lieu au Garage Blondeau (Citroën), rue des Acières, 59495 Leffrinckoucke. Tél. : 03.28.69.15.18.

Le prix de la main d'œuvre est fixé à 45 € TTC/heure.

## ARTICLE 3 : DEMANDE D'ENGAGEMENT

3.1.5 : Les pilotes **qualifiés** devront envoyer un bulletin d'engagement dûment complété à leur comité régional, accompagné du chèque de participation (voir liste sur le site [www.ffa.org](http://www.ffa.org), rubrique « licenciés ») avant **le lundi 19 octobre à minuit au plus tard**.

La liste des concurrents régulièrement engagés sera publiée sur le site au fur et à mesure des engagés et au plus tard le lundi 26 octobre. Cette liste sera accompagnée des horaires de convocation aux vérifications.

3.1.10 : Le nombre maximum des engagés est limité au nombre total de pilotes qualifiables ( $\pm 180$ ).

3.1.11 : Les droits d'engagement sont fixés à **220 €** avec la publicité de l'organisateur et à 440 € si le concurrent refuse cette publicité.

**Les chèques sont à libeller à l'ordre du Comité régional Nord-Picardie.**

En outre, dès lors que le rallye a commencé (voiture tricolore), les droits d'engagement sont définitivement acquis par l'organisateur.

En cas de déclaration de forfait faite par ECRIT (fax ou mail identifié) avant le **lundi 26 octobre à minuit**, l'engagement sera totalement remboursé. Au delà de cette date, une retenue de 40 % sera faite jusqu'au début des vérifications et la totalité sera encaissée après ce dernier délai.

## 3.3 : ORDRE DES DEPARTS

L'ordre des départs de la 1<sup>ère</sup> étape sera établi par la FFSA. Pour la seconde étape, l'ordre des départs sera celui du classement de la 1<sup>ère</sup> étape, **établi à l'issue de la dernière ES courue**, pénalités routières non comprises. Les éventuelles pénalités de la dernière section seront ajoutées dans les classements de la 2<sup>ème</sup> étape.

## ARTICLE 4 : VOITURES et EQUIPEMENTS

**4.1 : Voitures autorisées :** Conformes au règlement standard de la FFSA et du règlement de la finale.

**4.1.3 : Pneumatiques :** Voir règlement de la Coupe de France.

### 4.3 : Assistance

Pendant toute la durée du rallye, l'assistance se fera exclusivement dans le parc d'assistance prévu à cet effet et situé place Paul Asseman à Dunkerque Malo. Deux véhicules d'assistance par concurrent (un fourgon et une voiture légère) sont autorisés dans ce parc. Ils seront identifiés par un autocollant obligatoirement collé sur la carrosserie.

La surface par concurrent sera de 80 m<sup>2</sup> pour une voiture ou de 140 m<sup>2</sup> pour deux voitures. Aucune surface supplémentaire ne sera autorisée.

Toute opération promotionnelle ou de communication est interdite dans le parc d'assistance.

Dans le parc d'assistance, il est obligatoire :

- de tenir à proximité de la voiture de course un extincteur pour foyer A, B ou C d'une capacité minimale de 5 kg
- De disposer, sous la voiture de course, une bâche plastifiée étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture
- De prendre en charge l'enlèvement de tous les déchets au départ du parc.

La vitesse dans le parc d'assistance est limitée à 30 km/h.

**Tout véhicule accompagnant, d'une façon ou d'une autre, la voiture de course est strictement interdit. Le stationnement de véhicules d'assistance sur le parcours du rallye ou à proximité est également strictement interdit.**

Chaque concurrent est responsable des actions de son assistance et de son entourage. Il pourra être sanctionné en cas de non-respect des règles par ceux-ci.

#### 4.3.2.2 : Zone de ravitaillement

**Il n'y aura pas de zone de ravitaillement** en dehors des parcs d'assistance. Les voitures devront pouvoir parcourir 115 km environ, dont 36,9 km en E.S. Aucune dérogation ne sera accordée.

## ARTICLE 5 : PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera communiquée par un communiqué de l'organisateur au plus tard à la prise du road-book.

Sauf accord préalable avec l'organisateur, toute action publicitaire, toute prise d'images (photos, films, vidéos) à des fins commerciales ou de publication sur un site internet, toute prise de photos destinées à être publiées sur un site internet, sont strictement interdites. Des poursuites judiciaires pourront être engagées en cas de non-respect de cette règle.

## ARTICLE 6 : SITE ET INFRASTRUCTURES

### 6.1. : Description

La finale 2009 de la Coupe de France des rallyes représente un parcours de 416,330 km en 2 étapes et 4 sections, dont 127,060 km en 14 ES (4 différentes).

## EPREUVES SPECIALES

Toutes les épreuves spéciales seront nouvelles et ne sont pas utilisées dans d'autres rallyes.

1 <sup>ère</sup> étape : Vendredi 30 octobre			2 <sup>ème</sup> étape : Samedi 31 octobre		
ES 1 :	Val d'Yser	8,190 km	ES 3 ; 7 ; 11	Pays des Moulins de Flandre	10,810 km
ES 2 :	Les Flandres	9,730 km	ES 4 ; 8 ; 12	Val d'Yser	8,190 km
			ES 5 ; 9 ; 13	Pays des Géants	7,650 km
			ES 6 ; 10 ; 14	Les Flandres	9,730 km

## RECONNAISSANCES

Les reconnaissances seront tolérées.

Elles pourront se faire soit le samedi 24 et dimanche 25 octobre, soit le mercredi 28 et le jeudi 29 octobre (**panachage interdit**) dans des horaires compris entre 9h00 et 17h00 pour toutes les ES ; sauf les ES 1 et 2 qui seront autorisées jusqu'à 22h00 (ES de nuit).

Le nombre de passage sera limité à **3 maximum**.

La méthode de contrôle sera donnée à la prise du road-book.

**Des contrôles sévères seront mis en place par l'organisateur et les forces de l'ordre.**

Il sera remis à la prise du road-book un carnet de pointage.

En cas d'infraction, les pénalités prévues au règlement standard des rallyes seront appliquées.

## Distribution du road-book

Le road book sera distribué à la permanence de la Maison du Westhoek, place Bergerot, à Esquelbecq aux jours et heures suivants :

- Samedi 24 octobre de 7h00 à 12h00
- Dimanche 25 octobre de 8h00 à 12h00
- Mercredi 28 octobre de 8h00 à 12h00
- Jeudi 29 octobre de 8h00 à 12h00

**A la prise du road-book, l'équipage devra présenter les documents suivants (photocopiés).**

- o **Permis de conduire**
- o **Carte grise du véhicule de course**
- o **Passeport technique FFSA de la voiture**
- o **Licences**
- o **Carte grise du véhicule de reconnaissance.**

## ARTICLE 7 : DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.1 : Départ

Les voitures devront se présenter à l'entrée du parc fermé, place du Kursaal à Malo-les-Bains, le vendredi 30 octobre à l'heure de leur convocation qui sera comprise entre 15h00 et 17h00.

### 7.1.9 : Ouvreurs

**Aucun ouvrier n'est autorisé.**

### 7.2 : Dispositions relatives aux contrôles

- Les commissaires de route auront une combinaison blanche.
- Les autres officiels auront une chasuble identifiée avec la fonction.

### 7.5.3 : Dépannages

**Des dépanneuses sont mises par l'organisateur à la disposition du directeur de course au départ de chaque E.S. Ces dépanneuses n'interviennent que sur ordre du directeur de course et uniquement pour dégager la route éventuellement obstruée, partiellement ou totalement, par une voiture de course. Les voitures arrêtées sur l'ES ne seront pas dépannées, à partir du moment où le passage sur l'ES, même au ralenti, est possible.**

En dehors d'une décision de la direction de course, les dépannages faits à la demande d'un concurrent ou de son représentant sont payants.

### 7.5.17.1 : Abandons

Tout équipage abandonnant (sur une ES, sur un secteur de liaison ou dans un parc) doit obligatoirement prévenir sans délai la direction de course, soit en contactant un chargé des relations avec les concurrents, soit en téléphonant au **03 21 81 56 68**.

**Tout équipage n'observant pas cette règle sera convoqué devant le collège des commissaires sportifs et pourra être sanctionné.**

## ARTICLE 8 : PENALITES, RECLAMATIONS, APPELS

Conforme à la réglementation générale.

## ARTICLE 9 : CLASSEMENT

Selon le règlement de la Coupe de France des rallyes.

## ARTICLE 10 : PRIX et COUPES

### 10.1 : Prix en espèces

Les dotations prévues au règlement de la Coupe de France des rallyes 2009 seront adressées aux bénéficiaires par la FFSA.

### 10.2 : Remise des prix

Elle se déroulera le 31 octobre à 23h30 dans la salle de spectacle du Kursaal de Malo. Il sera remis aux concurrents des coupes et des trophées.

- ANNEXE 1 : ITINERAIRE - HORAIRE
- ANNEXE 2 : Liste et coordonnées des comités régionaux
- ANNEXE 3 : Plan général de DUKERQUE
- ANNEXE 4 : Plan détaillé du site.
- ANNEXE 5 : Liste des Hôtels et restaurants recommandés.



**La finale de A à Z sur les sites internet :**

[www.finaledesrallyes2009.com](http://www.finaledesrallyes2009.com) et [www.sportautonord.com](http://www.sportautonord.com)



21, avenue Léon Blum  
59370 Mons-en-Barœul  
E-mail : [asacnf@gmail.com](mailto:asacnf@gmail.com)

61, avenue du Peuple Belge - 59000 Lille  
E-mail : [spormeca@gmail.com](mailto:spormeca@gmail.com)  
Tél : 06.88.14.29.32



# FINALE DE LA COUPE DE France DES RALLYES 2009

du 30 au 31 octobre 2009

## 1ère étape : vendredi 30 octobre 2009

O	Podium, entrée assistance			0,000		18:30	21:32
0A	Sortie assistance	2,200		2,200	0:15	18:45	21:47
	Zone vérifications pneus						
1	Avant ES	22,510		24,710	0:45	19:30	22:32
<b>DES 1</b>	<b>Val d'Yser</b>	<b>0,120</b>		<b>24,830</b>	<b>0:03</b>	<b>19:33</b>	<b>22:35</b>
AES 1			8,190	24,830		19:33	22:35
1A	Entrée parc ouvert dédicaces	11,350		36,180	0:15	19:48	22:50
1B	Sortie parc ouvert dédicaces	0,000		36,180	0:10	19:58	23:00
2	Avant ES	7,790		43,970	0:11	20:09	23:11
<b>DES 2</b>	<b>Les Flandres</b>	<b>0,140</b>		<b>44,110</b>	<b>0:03</b>	<b>20:12</b>	<b>23:14</b>
AES 2			9,730	44,110		20:12	23:14
2A	Entrée assistance	30,900		75,010	0:41	20:53	23:55
2B	Podium, entrée parc fermé	2,200		77,210	0:50	21:43	0:45
<b>TOTAL ETAPE 1</b>		<b>77,210</b>		<b>17,920</b>			

## 2ème étape : samedi 31 octobre 2009

2C	Podium, Entrée assistance			77,210		8:00	10:47
2D	Sortie assistance	2,200		79,410	0:15	8:15	11:02
	Zone de vérification pneus			79,410		8:15	11:02
3	Avant ES	20,760		100,170	0:45	9:00	11:47
<b>DES 3</b>	<b>Pays des Moulins</b>	<b>0,130</b>		<b>100,300</b>	<b>0:03</b>	<b>9:03</b>	<b>11:50</b>
AES 3			10,810	100,300		9:03	11:50
4	Avant ES	20,730		121,030	0:27	9:30	12:17
<b>DES 4</b>	<b>Val d'Yser</b>	<b>0,120</b>		<b>121,150</b>	<b>0:03</b>	<b>9:33</b>	<b>12:20</b>
AES 4			8,190	121,150		9:33	12:20
4 A	Entrée parc dédicaces	19,780		140,930	0:26	9:59	12:46
4B	Sortie parc dédicaces	0,000		140,930	0:10	10:09	12:56
5	Avant ES	1,010		141,940	0:03	10:12	12:59
<b>DES 5</b>	<b>Pays des Géants</b>	<b>0,150</b>		<b>142,090</b>	<b>0:03</b>	<b>10:15</b>	<b>13:02</b>
AES 5			7,650	142,090		10:15	13:02
6	Avant ES	17,480		159,570	0:23	10:38	13:25
<b>DES 6</b>	<b>Les Flandres</b>	<b>0,140</b>		<b>159,710</b>	<b>0:03</b>	<b>10:41</b>	<b>13:28</b>
AES 6			9,730	159,710		10:41	13:28
6 A	Entrée regroupement Malo	30,540		190,250	0:41	11:22	14:09
6 B	Podium, Entrée assistance	0,000		190,250	0:38	12:00	14:47
6 C	Sortie assistance	2,200		192,450	0:40	12:40	15:27
	Zone de contrôle des pneus			192,450		12:40	15:27
7	Avant ES	20,760		213,210	0:45	13:25	16:12
<b>DES 7</b>	<b>Pays des Moulins</b>	<b>0,130</b>		<b>213,340</b>	<b>0:03</b>	<b>13:28</b>	<b>16:15</b>
AES 7			10,810	213,340		13:28	16:15
8	Avant ES	20,730		234,070	0:27	13:55	16:42
<b>DES 8</b>	<b>Val d'Yser</b>	<b>0,120</b>		<b>234,190</b>	<b>0:03</b>	<b>13:58</b>	<b>16:45</b>
AES 8			8,190	234,190		13:58	16:45
8A	Entrée parc dédicaces	19,780		253,970	0:26	14:24	17:11
8B	Sortie parc dédicaces	0,000		253,970	0:10	14:34	17:21
9	Avant ES	1,010		254,980	0:03	14:37	17:24
<b>DES 9</b>	<b>Pays des Géants</b>	<b>0,150</b>		<b>255,130</b>	<b>0:03</b>	<b>14:40</b>	<b>17:27</b>
AES 9			7,650	255,130		14:40	17:27
10	Avant ES	17,480		272,610	0:23	15:03	17:50
<b>DES 10</b>	<b>Les Flandres</b>	<b>0,140</b>		<b>272,750</b>	<b>0:03</b>	<b>15:06</b>	<b>17:53</b>
AES 10			9,730	272,750		15:06	17:53
10 A	Entrée regroupement Malo	30,540		303,290	0:41	15:47	18:34
10 B	Podium, Entrée assistance	0,000		303,290	0:38	16:25	19:12
10 C	Sortie assistance	2,200		305,490	0:40	17:05	19:52
	Zone de contrôle des pneus			305,490		17:05	19:52
11	Avant ES	20,760		326,250	0:45	17:50	20:37
<b>DES 11</b>	<b>Pays des Moulins</b>	<b>0,130</b>		<b>326,380</b>	<b>0:03</b>	<b>17:53</b>	<b>20:40</b>
AES 11			10,810	326,380		17:53	20:40
12	Avant ES	20,730		347,110	0:27	18:20	21:07
<b>DES 12</b>	<b>Val d'Yser</b>	<b>0,120</b>		<b>347,230</b>	<b>0:03</b>	<b>18:23</b>	<b>21:10</b>
AES 12			8,190	347,230		18:23	21:10
12A	Entrée parc dédicaces	19,780		367,010	0:26	18:49	21:36
12B	Sortie parc dédicaces	0,000		367,010	0:10	18:59	21:46
13	Avant ES	1,010		368,020	0:03	19:02	21:49
<b>DES 13</b>	<b>Pays des Géants</b>	<b>0,150</b>		<b>368,170</b>	<b>0:03</b>	<b>19:05</b>	<b>21:52</b>
AES 13			7,650	368,170		19:05	21:52
14	Avant ES	17,480		385,650	0:23	19:28	22:15
<b>DES 14</b>	<b>Les Flandres</b>	<b>0,140</b>		<b>385,790</b>	<b>0:03</b>	<b>19:31</b>	<b>22:18</b>
AES 14			9,730	385,790		19:31	22:18
14A	Entrée regroupement Malo	30,540		416,330	0:41	20:12	22:59
14B	Podium	0,000		416,330	0:15	20:27	23:14
<b>TOTAL ETAPE 2</b>		<b>339,120</b>		<b>109,140</b>			
<b>ETAPE 1</b>		<b>77,210</b>		<b>17,920</b>			
<b>TOTAL DES DEUX ETAPES</b>		<b>416,330</b>		<b>127,060</b>			